

Annexe n° 6-4
SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

GUIDE DU CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministreen date du
tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n°.....du.....)

Organisme : Ministère du Commerce : Centre de Promotion des Exportations
Domaine de la prestation : Commerce Extérieur
Objet de la prestation : Attestation d'Exposant .

Conditions d'obtention

est délivrée aux hommes d'affaires participant aux stands Tunisiens lors des manifestations commerciales internationales ou ceux invités à des missions à l'étranger afin de faire connaître leurs produits.

Pièces à fournir

- Confirmation de la participation dans la foire auprès de la direction des manifestations commerciales .
- Confirmation de la mission à l'étranger explicitant les informations nécessaires auprès de la direction des relations extérieures

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Dépôt du dossier - Délivrer la certificat	- Services de centre de Promotion des exportations	- Immédiatement

Lieu de dépôt du dossier
Service: Centre de Promotion des Exportations Adresse : 28 rue Gandhi 1001 Tunis

Lieu d'obtention de la prestation
Service: Centre de promotion des exportatins Adresse : 28 rue Gandhi 1001 Tunis

Délai d'obtention de la prestation
- Immédiatement

Références législatives et/ou réglementaires
-Arrêté du Ministre du commerce du 19/12/1996